

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-147/SG/FIN autorisant M. Ibrahim Saïd Mohamed à acquérir un immeuble sis à Djibouti, avenue de Brazzaville (titre foncier n°4142).

n° 69-147/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
22 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Saïd Mohamed est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, avenue de Brazzaville et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 142 au nom de M. Abdel-Kader Saïd Monamed.